

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU  
DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION  
-----



**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
*Travail-Liberté-Patrie*  
-----

## **ENQUÊTE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES (EHCVM)**

***DOCUMENT D'INFORMATION DE BASE DE LA DEUXIEME EDITION***



Septembre 2023

## Table des matières

1. Introduction .....	2
2. Caractéristiques de l'enquête .....	3
2.1. Volets ménage et communautaire.....	3
2.2. Volet prix .....	3
2.3. Volet NSU .....	3
3. Instruments de collecte .....	4
3.1. Questionnaire ménage .....	4
3.2. Questionnaire communautaire.....	9
3.3. Le questionnaire prix .....	10
3.4. Le questionnaire sur les unités non standards.....	10
4. Échantillonnage .....	11
4.1. Volet ménage et communautaire .....	11
4.2. Volet prix .....	12
4.3. Volet NSU .....	12
5. Collecte des données.....	14
5.1. Organisation du travail sur le terrain .....	14
5.2. Méthode de collecte.....	14
6. Résultats de la collecte .....	15
7. Bases de données.....	15
7.1. Bases de données ménage .....	15
7.2. Bases de données communautaires .....	16
7.3. Bases de données auxiliaires .....	17
7.4. Bases de données d'analyse .....	18

## **1. Introduction**

### **Contexte**

L'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) est une initiative conjointe de la Commission de l'UEMOA et de la Banque mondiale. Elle est réalisée dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages au sein des Etats membres de l'UEMOA (PHMECV).

L'objectif du Programme est d'appuyer la Commission de l'UEMOA dans le renforcement des capacités de ses États membres afin de réaliser des enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui répondent aux normes harmonisées régionales, et de rendre les micro-données collectées accessibles au public. Les objectifs spécifiques sont entre autres de produire des indicateurs sur la pauvreté, et de conditions de vie et des bases de données harmonisées permettant de mener des analyses en vue d'informer les politiques publiques.

Les bénéficiaires sont les huit pays de l'espace UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. En dehors des pays bénéficiaires du PHMECV, le Cameroun, le Tchad, la Guinée et le Congo ont aussi réalisé une enquête similaire avec les mêmes méthodologies et ont participé aux différents travaux techniques. La première édition de l'enquête a eu lieu en 2018/2019, et la deuxième, qui fait l'objet de ce document en 2021/2022.

L'enquête comporte quatre volets : un volet ménage, un volet communautaire, un volet prix et un volet portant sur les unités non-standards (NSU).

### **Partenaires**

L'enquête a été conçue et réalisée dans le cadre d'une collaboration entre les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), la Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale. La BCEAO, la BOAD et AFRISTAT ont aussi accompagné le processus.

Les INS ont été au centre du processus dans toutes les phases (conception, préparation, collecte des données, traitement et analyse des données).

### **Financement**

Le programme est financé par la Banque mondiale à travers un don de \$40,5 millions à la Commission de l'UEMOA. Pour le Togo le financement est à hauteur de \$4,2 millions.

## **Assistance technique**

La Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale ont fourni une assistance technique aux INS tout au long de la mise en œuvre du projet. L'assistance technique a été fournie sous forme de missions et d'ateliers régionaux.

Elles ont apporté l'expertise nécessaire en matière de coordination pour soutenir le processus d'harmonisation afin que les indicateurs produits soient comparables. Elles ont également soutenu le processus de modernisation dans les phases de collecte (CAPI) et méthodologiques (par exemple l'introduction de la dimension panel lors de la deuxième édition).

## **Organisation du document**

Ce document est conçu pour fournir les informations nécessaires à la compréhension des données de la deuxième édition de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2). Il est composé de sept parties. Après l'introduction, la partie suivante présente les caractéristiques de l'enquête. La présentation des instruments d'enquête fait l'objet de la partie 3 et les questions d'échantillonnage traitées à la partie 4. Ensuite, le document décrit l'organisation des travaux de terrain à la partie 5, présente les principaux résultats de la collecte en partie 6 et décrit les bases de données à la partie 7.

## **2. Caractéristiques de l'enquête**

### **2.1. Volets ménage et communautaire**

Les volets ménage et communautaire de l'enquête sont organisés en deux vagues. Chaque vague porte sur la moitié de l'échantillon des grappes et la moitié de l'échantillon des ménages. L'organisation des travaux en deux vagues permet de prendre en compte les variations saisonnières de consommation dans l'année. Chaque vague de l'enquête a été précédée d'une phase de dénombrement qui a permis d'identifier les ménages de la première édition. La collecte des données de la première vague a eu lieu du 28 octobre 2021 au 20 janvier 2022. Quant à la seconde vague, la phase de collecte a eu lieu du 23 avril au 21 juillet 2022.

### **2.2. Volet prix**

Le volet prix est organisé différemment, les données sont collectées mensuellement pendant toute la durée de la collecte, y compris pendant la période de pause entre les deux vagues. Les données prix ont été collectées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2022.

### **2.3. Volet NSU**

Le volet relatif aux unités non-standards (UNS) permet de produire les facteurs afin de convertir les unités non-standards de consommation utilisées dans les ménages (tas, bol, épi) en unités

standards (kilogramme, litre). Les informations sur les UNS ont été collectées lors de l'épisode de 2018/2019 et les facteurs de conversion produits sont toujours valables. En principe il n'était donc pas nécessaire de réaliser de nouveau une collecte pour ce volet. [Néanmoins il y a eu une collecte complémentaire afin de compléter certaines unités manquantes. Cette collecte a eu lieu du 27 juillet au 07 septembre 2021.

### 3. Instruments de collecte

L'enquête a quatre questionnaires : un questionnaire ménage, un questionnaire communautaire, un questionnaire prix, et un questionnaire sur les unités non-standards.

#### 3.1. Questionnaire ménage

Le questionnaire destiné aux ménages a permis de recueillir des informations au niveau des ménages et des individus. Les sections à renseigner au niveau du ménage sont les suivantes : la section de contrôle, la consommation alimentaire, la sécurité alimentaire, les dépenses non alimentaires, l'existence d'entreprises agricoles, le logement, les actifs des ménages, les transferts monétaires, les chocs, les filets de sécurité, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les équipements agricoles, la pauvreté subjective, la gouvernance, la paix et la sécurité. Les sections permettant de recueillir des informations au niveau individuel sont : caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, éducation, santé, emploi, revenus individuels non liés à l'emploi, l'épargne, les caractéristiques des entreprises non agricoles. Le contenu du questionnaire ménage est détaillé dans la suite ci-dessous :

- **Couverture** : La couverture contient les informations relatives à l'identification et à la localisation géospatiale du ménage. Cette section enregistre également des informations de base sur le chef du ménage enquêté.
- **Section 0 : Identification du ménage et renseignements de contrôle** : Cette section fournit une localisation géographique détaillée du ménage. Elle enregistre également des données sur le déroulement de l'interview, y compris les dates de visite et la langue de l'entretien, et les coordonnées GPS du ménage.
- **Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage.** La section concerne tous les membres du ménage. Elle contient la liste des individus du ménage et fournit des caractéristiques sociodémographiques telles que le lien de parenté avec le chef de ménage, l'âge, l'état matrimonial, la religion, le statut de résidence, la nationalité, l'ethnie, la survie des parents, le niveau d'instruction, la branche d'activité et la profession du père et de la mère, etc.
- **Section 2 : Éducation (individus âgés de 3 ans et plus).** La section concerne les individus âgés de trois ans et plus. Elle contient les variables permettant de renseigner l'alphabétisation, la scolarisation, et le niveau d'instruction de l'individu. La section fournit également des informations sur le parcours de l'individu dans le système scolaire, y compris les difficultés rencontrées et les dépenses supportées.

- **Section 3 : Santé générale.** Cette section est renseignée pour tous les membres du ménage. Elle fournit des informations sur les principaux problèmes de santé et les consultations que les membres du ménage ont eues au cours des 30 jours précédant la visite de l'agent enquêteur dans le ménage. La section traite notamment des principales contraintes et difficultés concernant la qualité et l'accès aux services de santé. La section examine ensuite les consultations et les dépenses de santé des trois derniers mois, et ensuite les hospitalisations et les dépenses des douze derniers mois précédant l'enquête. Cette section traite aussi du handicap des personnes âgées de 5 ans et plus.
- **Section 4 : Emploi :** La section sur l'emploi est dédiée aux membres du ménage de 5 ans et plus. Elle contient trois sous-sections : participation au marché du travail, emploi principal et emploi secondaire.
  - **Partie A : Situation en rapport avec l'activité (individus de 5 ans et plus).** Cette sous-section qui recueille des informations sur la participation au marché du travail concerne tous les individus de 5 ans et plus. Plus précisément, il s'agit de l'emploi du temps du membre du ménage et de variables permettant de cerner leur participation au marché du travail au cours des 7 jours précédant le passage de l'agent enquêteur. La sous-section concerne également le processus de recherche d'emploi mis en œuvre 30 jours avant la visite de l'agent enquêteur.
  - **Partie B : Emploi principal au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans et plus).** Elle concerne les individus ayant exercé un emploi au cours des 12 derniers mois et recueille des informations sur les caractéristiques de l'emploi principal. Les données collectées comprennent la profession, la branche d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur institutionnel, et pour les salariés le salaire et autres avantages en nature.
  - **Partie C : Emploi secondaire au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans et plus).** Cette sous-section se concentre sur les informations relatives à l'emploi secondaire exercé au cours des 12 mois précédant le passage de l'agent enquêteur, pour les individus identifiés comme en ayant un. Les informations recueillies sont identiques de celle de la section précédente.
- **Section 5 : Revenus hors emploi au cours des 12 derniers mois (individus de 15 ans et plus).** Cette partie recueille des informations sur les revenus perçus non liés à un emploi pour toutes les personnes de 15 ans et plus. Le questionnaire explore les pensions et autres transferts publics, les loyers et d'autres revenus financiers et patrimoniaux. Les transferts monétaires privés ne sont pas concernés, ils font l'objet de la section 13.
- **Section 6 : Epargne et crédit (individus de 15 ans et plus).** Cette section recueille des données sur l'accès aux institutions financières et aux services prépayés, l'épargne constituée, les prêts ou crédits contractés, les remboursements effectués et les prochaines échéances de paiement, pour les membres du ménage âgés de 15 ans et plus.

- **Section 7 : Consommation alimentaire.** La section recueille les données sur la consommation alimentaire du ménage. La consommation alimentaire a deux volets : les repas pris à l'extérieur par poste de consommation (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, collation) et la consommation dans le ménage par item de consommation. Cette section comporte deux parties principales :
  - **Partie A : Repas pris à l'extérieur du ménage au cours des 7 derniers jours.** Elle recueille des informations sur les repas consommés par un ou plusieurs membres du ménage au cours des sept derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur.
  - **Partie B : Consommation alimentaire des 7 derniers jours et achat des 30 derniers jours.** Cette partie recueille des informations sur les items consommés dans le ménage au cours des sept derniers jours précédant la visite de l'agent enquêteur. Pour chaque item, la section renseigne sur les quantités consommées, le mode d'acquisition (achat, autoconsommation, cadeau reçu). Si le produit consommé a été acheté dans les 30 jours précédant l'interview, l'on recueille aussi la dernière quantité achetée et la valeur de cet achat.
- **Section 8 : Sécurité alimentaire.** Ce module contient des informations sur la capacité des ressources du ménage à assurer la sécurité alimentaire de ses membres, selon l'approche FIES de la FAO. Les questions de base sur la sécurité alimentaire sont posées sur une période de 12 mois précédant l'interview.
- **Section 9 : Dépenses rétrospectives alimentaires et non alimentaires du ménage.** Cette section comprend six sous-sections couvrant l'essentiel des dépenses non-alimentaires, à l'exception des dépenses de recharge de crédit de téléphonie (section 1), d'éducation (section 2), de santé (section 3) et de logement (section 11).
  - **Partie A : Dépenses des fêtes et cérémonies au cours des 12 derniers mois.** Cette partie permet de fournir des informations sur les dépenses supportées lors des fêtes et célébrations telles que les fêtes religieuses, les mariages, les funérailles, les baptêmes, etc. organisés par le ménage. Les variables renseignées couvrent les dépenses d'alimentation, de boisson, de vêtements et chaussures, de la location de salles, etc.
  - **Partie B : Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours.** Cette partie permet de fournir des informations sur les dépenses non-alimentaires aussi fréquentes que les dépenses alimentaires, par exemple la cigarette, le pétrole lampant, le bois de chauffage, le carburant, le transport urbain, les journaux, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
  - **Partie C : Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours.** Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vins et liqueurs, le gaz domestique, salaire du personnel domestique et d'autres dépenses de fonctionnement du ménage relativement fréquentes. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.

- **Partie D : Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois.** Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour des postes tels que le transport interurbain, les frais de divertissements, les services postaux, le jardinage, les soins aux animaux de compagnie, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
  - **Partie E : Dépenses non alimentaires des 6 derniers mois.** Cette partie permet de fournir des informations sur les dépenses effectuées pour les vêtements et chaussures achetés autre que lors des fêtes et célébrations. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
  - **Partie F : Dépenses non alimentaires des 12 derniers mois.** La partie est relative aux dépenses annuelles ou moins fréquente par exemple l'investissement en logement, les réparations de logement, les voyages internationaux, l'acquisition de biens durables, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- **Section 10 : Entreprises non agricoles.** La section concerne les entreprises non agricoles possédées par le ménage.
  - **Partie A : Existence d'entreprises non agricoles.** Dans cette partie, l'enquête renseigne si le ménage possède au moins une entreprise non agricole.
  - **Partie B : Caractéristiques des entreprises non agricoles.** Elle recueille des informations détaillées sur les entreprises non agricoles détenues par le ménage. La section renseigne sur le propriétaire de l'entreprise, la branche d'activité, l'âge de l'entreprise, le degré de formalisation, les variables permettant de calculer les agrégats comptables, la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre salariée.
- **Section 11 : Caractéristiques du logement.** Cette section concerne les caractéristiques du logement des ménages notamment le type de matériau utilisé pour le toit, le sol et les murs, ainsi que les commodités (électricité, eau et assainissement, toilettes, etc.). La section détaille également les dépenses en logement (loyer, factures d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, etc.).
- **Section 12 : Actifs du ménage.** Cette section permet de fournir des informations sur les biens durables du ménage, notamment les biens électro-ménagers, les meubles, les moyens de déplacement, etc. Les biens considérés doivent être en bon état de marche. Pour chaque bien, l'on renseigne notamment le nombre possédé par le ménage. Pour le bien acquis en dernier l'on enregistre l'âge, la valeur d'acquisition et la valeur au coût de remplacement.
- **Section 13 : Transferts reçus par le ménage.** Cette section permet de collecter les informations sur les transferts reçus par le ménage, en provenance d'autres ménages. Elle fournit des informations détaillées sur les caractéristiques de l'expéditeur, la raison du transfert, le canal utilisé pour la transaction et le montant reçu.

**NB : contrairement à la première édition, la sous-section sur les transferts émis (13B) n'a pas été retenue.**

- **Section 14 : Chocs et stratégies de survie.** Cette section renseigne sur les chocs subis par le ménage. Elle contient deux parties.
  - **Partie A : Covid-19 et impact sur les ménages .** La sous-section est relative aux chocs directement liés à la pandémie de la covid-19 apparue en 2020. Elle s'intéresse aux chocs potentiels (maladie, réduction du temps de travail, baisse des transferts, etc.) survenus dans le ménage. Par ailleurs, elle appréhende la résilience des ménages vis-à-vis de ces chocs.
  - **Partie B : Autres chocs et stratégies de survie.** Ces chocs sont liés à l'emploi, aux revenus, la santé, aux catastrophes naturelles, etc. La section fournit des informations détaillées sur les conséquences des chocs et les éventuelles stratégies utilisées pour réduire leurs effets.
- **Section 15 : Filets de sécurité.** La section renseigne sur l'accès aux programmes de sécurité sociale tels que la distribution de nourriture, les soins de santé gratuits pour les enfants et les femmes enceintes. Les variables recueillies sont entre autres, la nature et la fréquence de l'aide reçue, l'identité des bénéficiaires au sein du ménage et les difficultés rencontrées pour recevoir les différentes aides.
- **Section 16 : Agriculture.** La section est relative aux activités agricoles exercées dans le ménage. Elle comprend 4 sous-sections.
  - **Partie A : Champs et parcelles.** Cette sous-section renseigne sur les caractéristiques des parcelles exploitées par le ménage, notamment l'identité de l'exploitant, la superficie de chaque parcelle, les cultures, le mode d'occupation, la main-d'œuvre, l'utilisation des intrants, etc.
  - **Partie B : Coût des intrants.** Cette sous-section permet d'avoir des informations sur le coût des intrants utilisés par le ménage, la quantité utilisée et la source d'approvisionnement.
  - **Partie C : Cultures.** Cette sous-section permet de lister les cultures pratiquées sur les parcelles exploitées par le ménage. Pour chacune de ces cultures des informations sur les récoltes sont recueillies.
  - **Partie D : Utilisation de la production.** Pour chaque spéculation, cette sous-section traite de l'utilisation de la production (consommation, vente, stock).
- **Section 17 : Elevage.** La section est dédiée aux activités d'élevage pratiquées dans le ménage. Le ménage peut posséder ces animaux ou les élever pour d'autres. Pour chaque type d'animal donné, la section capte des informations sur le nombre d'animaux possédés, les charges d'exploitation supportées et le montant des ventes des produits d'élevage (animaux, viande, lait, œufs, et autres sous-produits).
- **Section 18 : Pêche.** Cette section permet d'identifier les ménages qui pratiquent la pêche. Elle renseigne notamment sur les quantités et les types de poissons pêchés, les charges d'exploitations, les revenus générés, etc.

- **Section 19 : Equipements agricoles.** Cette section permet d'identifier les équipements possédés par le ménage dans le cadre des activités agricoles, d'élevage et de pêche. Pour chaque équipement, elle capte les informations sur l'âge, la valeur d'acquisition, la valeur actuelle estimée par le ménage, etc.
- **Section 20 : Pauvreté subjective, Gouvernance, Paix et Sécurité.** Cette section fournit des informations sur des thématiques connexes à la pauvreté monétaire et de conditions de vie.
  - **Partie A : Pauvreté subjective.** Cette sous-section permet d'appréhender l'appréciation des ménages sur leurs niveaux de vie.
  - **Partie B : Gouvernance.** La sous-section est relative aux questions de gouvernance, notamment les libertés individuelles, la participation aux grandes décisions, la corruption, etc.
  - **Partie C : Paix et Sécurité.** Cette dernière partie traite de la sécurité, il s'agit d'évaluer si les populations se sentent en sécurité et si les individus ont été victimes d'agression.

**NB : Les parties B et C de la section 20 n'étaient pas incluses dans le questionnaire de la première édition.**

### 3.2. Questionnaire communautaire

Cet instrument a permis de recueillir des informations essentielles sur les communautés locales. Il est renseigné sous forme de focus group, dans le village/quartier dans lequel se situe la grappe. Il contient quatre sections principales qui recueillent des données générales sur la communauté, les infrastructures sociales de base, l'activité agricole, la participation des populations aux activités communautaires.

- **Couverture :** La couverture contient les informations de localisation géospatiale de la grappe. Cette section contient également des informations de base sur le chef de la communauté enquêtée.
- **Section 0 : Liste des personnes répondantes.** La section contient la liste des personnes qui ont fourni les informations recueillies sur le village/quartier. Cette section recueille également les caractéristiques sociodémographiques suivantes pour ces répondants : sexe, âge, rôle dans la communauté, nombre d'années de vie dans la communauté et niveau d'instruction.
- **Section 1 : Caractéristiques générales du quartier/village.** Cette section recueille des informations sociodémographiques, économiques, géographiques et sur les conditions de vie au niveau du village/quartier. Ces informations sont la taille de la population, les langues parlées, la topographie, la distance par rapport à la ville la plus proche, l'accessibilité, l'organisation associative, l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux réseaux de téléphonie mobile.
- **Section 2 : Existence et accessibilité aux services sociaux.** Cette section est relative aux infrastructures sociales existant dans le village/quartier. Pour chaque infrastructure, le questionnaire permet de renseigner les informations sur

l'accessibilité en termes de moyens de transport pour accéder à l'infrastructure, de temps nécessaire entre le village/quartier et l'infrastructure, et des problèmes rencontrés en utilisant le service.

- **Section 3 : Agriculture.** Cette section permet de renseigner sur l'activité agricole du village/quartier. Elle collecte les informations sur les cultures pratiquées, l'existence de coopératives agricoles, l'accès aux équipements agricoles, l'utilisation éventuelle de techniques agricoles améliorées, etc.
- **Section 4 : Participation communautaire.** La sous-section permet de recueillir des données sur la participation des citoyens à la vie de la communauté et son sentiment d'appropriation lorsqu'il s'agit de la construction et de l'entretien d'infrastructures telles que les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, les forages/puits et les marchés.

### 3.3. Le questionnaire prix

- **Couverture :** La couverture contient les informations relatives à l'identification et à la localisation géospatiale du marché. Elle enregistre également le nom du marché et le nombre de visites effectuées dans le marché.
- **Section 1 : Collecte de prix et des poids sur les produits homogènes.**
- **Section 2 : Collecte de prix sur les produits hétérogène.**

Le volet prix est conçu pour relever les prix sur un échantillon de marchés. Les relevés se font mensuellement dans des points de vente de localités échantillon. Dans chaque région, il y a au minimum deux localités retenues (une en milieu urbain et une en milieu rural). Les points de vente comprennent les marchés, les magasins, les supermarchés, etc. Le questionnaire prix permet de relever les prix pour des biens de consommation alimentaire et non alimentaire, utilisant la nomenclature des modules consommation du questionnaire ménage.

### 3.4. Le questionnaire sur les unités non standards

Le questionnaire est composé d'une couverture et de trois sections.

- **Couverture :** La couverture contient les informations relatives à l'identification et à la localisation géospatiale du marché. Elle enregistre également le nom du marché et le nombre de visites effectuées dans le marché.
- **Section 0 : Renseignements de contrôle.** Cette section fournit les informations sur la localisation géographique et les jours d'animation du marché.
- **Section 1 : Relevé des poids et prix des unités non-standards de consommation.** Pour chaque combinaison produit-unité-taille de l'unité non standard, on procède au pesé du produit de consommation et à l'enregistrement du poids correspondant en kilogramme.

- **Section 2 : Relevé des poids et des prix des unités non-standards de production.** Pour chaque combinaison produit-unité, on procède au pesé du produit agricole et à l'enregistrement du poids correspondant en kilogramme.

## 4. Échantillonnage

### 4.1. Volet ménage et communautaire

#### *Base de sondage*

La base de sondage de l'enquête de 2018/2019 est le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2010. En 2021/2022, il a été procédé à un dénombrement dans les mêmes grappes.

#### *Plan d'échantillonnage*

L'enquête est une enquête de panel par grappes et le plan d'échantillonnage s'appuie sur celui de l'enquête de 2018/2019. Il est donc indiqué de décrire ce plan de 2018/2019.

L'échantillon de l'enquête de 2018/2019 été tiré selon un plan de sondage stratifié à deux degrés. La strate est la combinaison région/milieu de résidence. Dans chaque strate, au premier degré on a choisi des grappes (unités primaires de sondage) à probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménages. Au second degré on a choisi 12 ménages à probabilité égale dans chaque grappe.

**Tableau 1a.** Répartition de l'échantillon des grappes

	Vague 1			Vague 2			Total général
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Grand Lomé	49	0	49	49	0	49	98
Maritime	10	31	41	10	31	41	82
Plateaux	11	37	48	11	37	48	96
Centrale	10	26	36	9	27	36	72
Kara	14	34	48	15	33	48	96
Savanes	9	39	48	9	39	48	96
<b>Total général</b>	<b>103</b>	<b>167</b>	<b>270</b>	<b>103</b>	<b>167</b>	<b>270</b>	<b>540</b>

L'échantillon de 2018/2019 a été conçu pour produire une précision sur la variable d'intérêt qui est la consommation annuelle par personne. Pour une taille d'échantillon de 6 480 ménages, l'erreur relative était de 1,8% au niveau national et elle variait de 5,1% à 2,8% pour les régions.

**Tableau 1b.** Répartition de l'échantillon des ménages

	Vague 1			Vague 2			Total général	Erreur relative
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total		
Grand Lomé	588	-	588	588	-	588	1 176	2,8
Maritime	120	372	492	120	372	492	984	4,3
Plateaux	132	444	576	132	444	576	1 152	4,9
Centrale	120	312	432	108	324	432	864	4,4
Kara	168	408	576	180	396	576	1 152	5,1
Savanes	108	468	576	108	468	576	1 152	4,9
<b>Total général</b>	<b>1 236</b>	<b>2 004</b>	<b>3 240</b>	<b>1 236</b>	<b>2 004</b>	<b>3 240</b>	<b>6 480</b>	<b>1,8</b>

En 2021/2022, la stratégie consiste à revisiter les mêmes grappes. Il s'agit soit à enquêter les 12 ménages de 2018/2019 s'ils sont retrouvés (après la phase de dénombrement), soit à enquêter les ménages retrouvés et à compléter l'échantillon à 12 dans les grappes où on en retrouve moins pendant la phase de dénombrement (soit parce qu'il y a eu moins de 12 ménages dans la base de données finale de 2018/2019, soit parce qu'une partie des ménages n'est pas retrouvée).

#### 4.2. Volet prix

La sélection des marchés a été faite par choix raisonné. Dans chaque région, il est retenu un marché en zone urbaine et un en zone rural comme points d'observations des prix des produits homogènes. Au total le nombre de marchés retenus est de 14 soit deux par région et quatre pour le Grand Lomé.

Tableau 2. Répartition de l'échantillon des marchés

Région	Milieu		Total
	Urbain	Rural	
Lomé	4		4
Maritime	1	1	2
Plateaux	1	1	2
Centrale	1	1	2
Kara	1	1	2
Savanes	1	1	2
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>14</b>

#### 4.3. Volet NSU

L'échantillonnage respecte la même stratification que lors l'édition précédente. La sélection des marchés s'est fait par choix raisonné. Les localités à visiter sont identifiées pour assurer une

couverture nationale adéquate par milieu et par région. Chaque milieu de chaque région constituera une strate. Ainsi, au total 45 marchés ont été sélectionnés pour cette collecte complémentaire.

Tableau 3. Répartition de l'échantillon des marchés

Région	Milieu		TOTAL
	Urbain	Rural	
Lomé	10		<b>10</b>
Maritime	3	4	<b>7</b>
Plateaux	4	5	<b>9</b>
Centrale	3	3	<b>6</b>
Kara	3	3	<b>6</b>
Savanes	3	4	<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>45</b>

## 5. Collecte des données

### 5.1. Organisation du travail sur le terrain

- **Volet ménage et communautaire**

La collecte des données auprès des ménages en 2021/2022 a été organisée en deux vagues, tout comme en 2018/2019. La collecte des données de la première vague s'est déroulée du 28 octobre 2021 au 20 janvier 2022 et a mobilisé 80 agents de terrain, dont 60 agents enquêteurs, et 20 contrôleurs/chefs d'équipe. S'agissant de la deuxième vague, les travaux de collecte ont eu lieu de 23 avril au 21 juillet 2022 et a mobilisé 72 agents de terrain, dont 54 agents enquêteurs, et 18 contrôleurs/chefs d'équipe. Les travaux ont été organisés de manière à commencer presque en même temps dans toutes les strates et s'achever presque en même temps.

Pour la deuxième édition de l'EHCVM, les activités d'énumération ont mobilisé 114 agents (38 cartographes et 76 énumérateurs) pour chaque vague. Le nombre de grappes énumérées est de 270 par vague.

- **Volet prix**

Les travaux sur le volet prix, ont commencé par l'identification des points de vente. A l'issue de cette activité, les travaux de collecte de donnée ont commencé au cours du mois de janvier 2022 et se sont terminés le 31 août 2022. La collecte a mobilisé au total 25 agents de collecte.

- **Volet NSU**

L'enquête complémentaire sur les unités de mesures non-standards s'est déroulée du 27 juillet au 07 septembre 2021 et a mobilisé 15 agents enquêteurs. Les cadres de la Division chargée de la production de l'indice national harmonisé des prix (INHPC) ont joué le rôle de contrôleur/chef d'équipe.

### 5.2. Méthode de collecte

La technique CAPI (*Computer-Assisted Personal Interview*) avec le logiciel « *Survey Solution* » (SuSo) est employée pour tous les volets de la collecte.

Pour les volets ménage, communautaire et NSU, trois niveaux de contrôle sont implémentés. D'abord les agents enquêteurs effectuent les contrôles directement intégrés dans l'application de collecte ; ensuite les chefs d'équipe passent en revue les questionnaires en exécutant les mêmes contrôles, avant de les valider et les transmettre au siège ; enfin l'équipe du siège exécute sur un ensemble des questionnaires un programme de contrôle de qualité et de rejet.

Pour le volet prix, le premier et le dernier niveau de contrôle décrit précédemment ont été institués.

## 6. Résultats de la collecte

Comme indiqué précédemment, les données ont été collectées en deux vagues, chaque vague concernant la moitié de l'échantillon. Le tableau 2 donne la répartition de l'échantillon définitif, les ménages (case de haut) et les individus (case de bas).

Tableau 4. Effectif des ménages et des individus dans la base de données finale

Région	Catégorie	Vague 1			Vague 2			Total général
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Grand Lomé	Ménages	586	-	586	583	-	583	1 169
	Individus	2 139	-	2 139	2 074	-	2 074	4 213
Maritime	Ménages	120	372	492	120	372	492	984
	Individus	437	1 594	2 031	467	1 551	2 018	4 049
Plateaux	Ménages	132	444	576	127	443	570	1 146
	Individus	537	1 991	2 528	560	1 998	2 558	5 086
Centrale	Ménages	120	311	431	108	322	430	861
	Individus	552	1 377	1 929	508	1 541	2 049	3 978
Kara	Ménages	168	408	576	180	396	576	1 152
	Individus	644	2 092	2 736	672	1 823	2 495	5 231
Savanes	Ménages	107	468	575	108	467	575	1 150
	Individus	570	2 716	3 286	508	2 464	2 972	6 258
Total général	Ménages	<b>1 233</b>	<b>2 003</b>	<b>3 236</b>	<b>1 226</b>	<b>2 000</b>	<b>3 226</b>	<b>6 462</b>
	Individus	<b>4 879</b>	<b>9 770</b>	<b>14 649</b>	<b>4 789</b>	<b>9 377</b>	<b>14 166</b>	<b>28 815</b>

Les données collectées sur les unités non standards ont permis de quantifier la consommation et la production agricole des ménages. Celle sur les relevés de prix ont contribué à calculer les déflateurs temporels et spatiaux.

## 7. Bases de données

### 7.1. Bases de données ménage

Les bases de données ménage correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire ménage. En principe chaque section du questionnaire correspond à un fichier (sous format Stata). Les noms des fichiers ensembles de données comportent trois parties principales et contribuent à créer le lien entre le questionnaire et les bases de données Stata :

- La première partie du nom du fichier fait référence à la section du questionnaire (par exemple s00 pour la section 0, s01 pour la section 1, s16a pour la section 16a, etc.).

- La deuxième partie est « me » qui fait référence au fait qu'il s'agit des données ménage (pour les distinguer des données communautaires), elle est la même pour tous les fichiers ménage.
- La troisième partie fait référence au pays et à l'année de l'enquête, par exemple ben2021 fait référence aux données du Bénin, l'édition 2021 de l'enquête.

Ainsi par exemple le fichier s00\_me\_tgo\_2021.dta renferme les données de la section 0 du Togo pour l'édition 2021/2022 de l'enquête.

Chaque base de données contient les variables de la section concernée. Les variables sont dénommées avec le numéro de la section et le numéro de la variable. Par exemple s00q01 correspond à la variable q01 de la section s00.

### **Utilisation and fusion des données**

Dans chaque fichier, les variables « grappe » (unité primaire de sondage) et « ménage » (numéro du ménage) servent à identifier le ménage et procéder à l'appariement. Pour les fichiers ayant un autre niveau (individu, champ, etc.), il y a une ou des variables supplémentaires facilement identifiables dans les bases de données.

De manière similaire, les variables s00q07f1 et s00q07f2, respectivement grappe et ménage pour l'enquête EHCVM1, permettent à l'utilisateur de fusionner les données de cette vague avec la vague précédente. Cependant, les utilisateurs doivent garder à l'esprit que, pour la composante panel, seuls les ménages du panel EHCMV2 auront une valeur valide pour être fusionnés avec la vague précédente.

De même que pour l'identifiant unique du ménage, chaque membre des ménages inclus dans l'enquête s'est vu attribuer un numéro d'identification unique qui peut être utilisé pour fusionner les informations concernant un membre donné du ménage à travers les différents jeux de données. Il s'agit de la variable « s01q00a » incluse dans le module des caractéristiques sociodémographiques du ménage (base de données s01\_me\_TGO2021). Les autres bases des données ont été harmonisées afin d'avoir une variable nommée « sXXq00a » (en dépendant de la base des données utilisée) qui se réfère au répondant de la section, afin de permettre la fusion pour importer les caractéristiques personnelles du répondant entre différents bases de données.

### **7.2. Bases de données communautaires**

Les bases de données communautaires correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire communautaire. Elles sont construites selon la même logique. Dans la dénomination de ces bases, la particule « co » est utilisée en lieu et place de la particule « me ». La variable d'identification est la grappe.

### 7.3. Bases de données auxiliaires

Il y a quatre principales bases de données auxiliaires : Prix, NSU, Pondérations de l'enquête, Calories. Ces bases de données sont brièvement décrites ci-dessous :

- **Prix.** Le fichier prix est dénommé ehcvn\_prix\_tgo\_2021. Le fichier prix contient les variables relatives aux prix des produits. Les données sont collectées mensuellement pour chaque strate (région/milieu). Les principales variables sont les suivantes :
  - Région : région du pays faisant l'objet de la collecte
  - Milieu : milieu de résidence
  - Année : année de collecte
  - Mois : mois de collecte
  - Semaine : numéro de la semaine dans le mois
  - Codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte
  - Variété : variété du produit dans le code (un produit peut avoir plusieurs variétés)
  - Unité : unité de mesure
  - Poids : poids du produit
  - Prix : prix du produit selon le poids et l'unité concernés...
  
- **NSU.** Le fichier NSU consommation est intitulé ehcvn\_NSU\_tgo\_2021. Ce fichier contient les variables relatives aux facteurs de conversion entre unités non-standards et unités standards. Les données ont été collectées en 2018, et complétées en 2021. Les principales variables sont :
  - Région : région du pays faisant l'objet de la collecte
  - Milieu : milieu de résidence
  - Codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte
  - Unité : unité de mesure
  - Taille : taille pour l'unité considéré
  - Poids : facteur de conversion en unité standard
  
- **Pondérations.** Le fichier des pondérations a pour nom ehcvn\_ponderations\_tgo\_2021. Les pondérations sont calculées pour chaque ménage, en tenant compte de la dimension panel. Les variables sont les suivantes :
  - Grappe : unité primaire de sondage
  - Menage : numéro du ménage dans la grappe
  - hhweight : poids du ménage
  
- **Calories.** Le fichier est intitulé calorie\_conversion\_WA\_2021. Le fichier permet la conversion en calories de 100 grammes de produit, pour l'Afrique de l'ouest (WA). Les variables sont les suivantes :
  - Codpr : code du produit concerné
  - Refuse : pourcentage de déchet dans le produit
  - Cal : valeur en calories de 100 grammes de produit

Les bases de données ménage, communautaire et auxiliaire sont dans un répertoire (par exemple « datain ») avec des sous-répertoires différents. Les bases de données d'analyse, qui sont décrites ci-dessous sont dans un autre répertoire (par exemple « dataout »).

#### 7.4. Bases de données d'analyse

Quatre principales bases de données sont créées pour des travaux d'analyse de la pauvreté et d'autres travaux : une base de données individu, une base de données ménage, une base de données consommation, et une base de données pour le calcul des indicateurs de pauvreté et autres travaux d'analyse. Les do-files ayant permis de créer ces bases de données sont archivés et accompagnent ces fichiers. Les bases de données sont décrites ci-dessous.

- **Individu.** Le fichier individu est intitulé ehcvn\_individu\_tgo\_2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse, soit en utilisant une variable collectée unique, soit en combinant plusieurs variables. Etant donné qu'il s'agit de variables d'analyse, des imputations sont faites éventuellement sur les variables de départ. Les variables sont les suivantes :
  - country : Pays
  - year : Année de l'enquête
  - hhid : Identifiant du ménage
  - grappe : Numéro de grappe
  - menage : Numéro du ménage
  - panel : panel
  - numind : Numéro de l'individu
  - vague : la Vague
  - zae : Zone agroécologique
  - zaemil : Zone agroécologique par milieu
  - region : Région de résidence
  - departement : Département de résidence
  - sp\_commune : Sous-préfecture ou commune de résidence
  - milieu : Milieu résidence
  - hhweight : Ponderation ménage
  - resid : Resident
  - sexe : Genre
  - age : Age en années
  - lien : Lien de parenté
  - mstat : Situation de famille
  - religion : Religion
  - ethnie : Ethnie
  - nation : Nationalité
  - agemar : Age premier mariage
  - mal30j : Problème de santé au cours des 30 derniers jours
  - aff30j : problème de santé
  - arrmal : Arrêt d'activité pour la maladie
  - durarr : Durée d'arrêt d'activité pour la maladie
  - con30j : Consultation des 30 derniers jours
  - hos12m : Hospitalisation des 12 derniers mois

- couvmal : Individus couverture maladie
  - moustiq : Dormi avec une moustiquaire la nuit dernière.
  - handit : Handicap tout niveau
  - handig : Handicap majeur seul
  - alfa : Alphabétisation (lire/écrire)
  - alfa2 : Alphabétisation (lire écrire et comprend)
  - scol : Fréquentation à l'école 2020/2021
  - educ\_scol : Niveau éducatif actuel
  - educ\_hi : Niveau éducatif achevé
  - diplome : Diplôme plus élevé
  - telpor : Individu a telephone portable
  - internet : Individu a accès internet
  - activ7j : Situation d'activités des 7 derniers jours
  - activ12m : Situation d'activité au cours des 12 derniers mois
  - branch : Branche activité
  - sectins : Secteur institutionnel emploi principal
  - csp : Catégorie Socio-Professionnelle emploi principal
  - volhor : volume Horaire annuel pour le travail de l'emploi principal
  - salaire : Salaire annuel de l'emploi principal
  - emploi\_sec : A un emploi secondaire au cours des 12 derniers mois
  - sectins\_sec : Secteur institutionnel emploi secondaire
  - csp\_sec : Catégorie Socio professionnelle de l'emploi secondaire
  - volhor\_sec : volume Horaire annuel de travail de l'emploi secondaire
  - salaire\_sec : Salaire annuelle de l'emploi secondaire
  - bank : compte bancaire ou autre
  - serviceconsult : Service de santé consulté
  - persconsult : Personnel de santé consulté
- **Ménage.** Le fichier ménage est intitulé ehcv\_ménage\_tgo\_2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse. Certaines variables de niveau ménage sont créées comme dans le fichier individu. D'autres variables sont relatives au chef du ménage, et dans ce cas elles sont tirées du fichier précédent.
    - country : pays
    - hhid : Identifiant ménage
    - grappe : grappe
    - menage : Numéro du ménage dans la grappe
    - vague : Vague
    - logem : Occupation logement
    - mur : Mur en matériaux définitifs
    - toit : toit en matériaux définitifs
    - sol : Sol en matériaux définitifs
    - eauboi\_ss : eau potable saison sèche
    - eauboi\_sp : eau potable saison pluie

- elec\_ac : Accès au réseau électrique
  - elec\_ur : Utilise l'électricité du réseau
  - elec\_ua : Utilise l'électricité (plaque solaire ou groupe électrogène)
  - ordure : Déchets évacués sagement
  - toilet : Toilettes saines
  - eva\_toi : Excréments évacués sagement
  - eva\_eau : Eaux usées évacuées sagement
  - year : année
  - tv : Le ménage possède une télévision
  - fer : Le ménage possède un fer à repasser électrique
  - frigo : Le ménage possède un frigo ou un congélateur
  - cuisin : Le ménage possède une cuisinière électrique ou à gaz
  - ordin : Le ménage possède un ordinateur
  - decod : Le ménage possède un décodeur ou une antenne parabolique
  - car : Le ménage possède une voiture
  - superf : Superficie agricole
  - grosrum : Nombre de gros ruminants
  - petitrum : Nombre de petits ruminants
  - porc : Nombre de porcs
  - lapin : Nombre de lapins
  - volail : Nombre de volailles
  - sh\_id\_demo : Choc idio démographique
  - sh\_co\_natu : Choc covariant naturel
  - sh\_co\_eco : Choc covariant économique
  - sh\_id\_eco : Choc idio économique
  - sh\_co\_vio : Choc covariant violence
  - sh\_co\_oth : Autres Chocs
- **Consommation.** Le fichier consommation est intitulé ehcv\_m\_conso\_tgo2021. La principale variable de ce fichier est la consommation annuelle par produit et par mode d'acquisition.
    - grappe : unité primaire de sondage
    - menage : numéro du ménage dans la grappe
    - dodpr : code du produit faisant l'objet de la collecte
    - modep : mode d'acquisition (achat, autoconsommation, don reçu, loyer imputé, valeur d'usage des biens durables)
    - depan : Dépense annuelle
  - **Pauvreté.** Le fichier consommation est intitulé ehcv\_m\_welfare\_2b\_tgo\_2021. Le fichier contient les variables permettant de calculer les indicateurs de pauvreté et procéder à d'autres travaux analytiques.
    - grappe : unité primaire de sondage
    - menage : numéro du ménage dans la grappe
    - region : région du pays faisant l'objet de la collecte
    - milieu : milieu de résidence

- hhweight : Poids du ménage
- hssize : taille du ménage
- pcexp : Indicateur de mesure du bien-être
- zref : seuil national de pauvreté
- hgender : Sexe du chef de Ménage (CM)
- hage : Age du chef de Ménage
- hmstat : Situation matrimoniale du CM
- hreligion : Religion du chef Ménage
- hnation : Nationalité du chef de Ménage
- hethnie : Ethnie du chef de Ménage
- halfa : Alphabétisation du CM (lire et écrire)
- halfa2 : Alphabétisation du CM (lire, écrire et comprendre)
- heduc : Education du CM
- hdiploma : Diplôme du CM
- hhandig : Handicap majeur CM
- hactiv7j : Activité des 7 jours du CM
- hactiv12m : Activité 12 mois du CM
- hbranch : Branche activité du CM
- hsectins : Secteur institutionnel du CM
- hcsp : Catégorie Socio Professionnelle du CM
- dali : Consommation annuelle alimentaire du ménage
- dnal : Consommation annuelle non alimentaire du ménage
- dtot : Consommation annuelle totale ménage
- pcexp : Indicateur de bien-être
- zref : Seuil pauvreté national
- def\_spa : Déflateur spatial
- def\_temp : Déflateur temporel

## ANNEXES

**Tableau a1** : Liste des bases de données et leur description

Questionnaire	Nom de la base	Description
Section 0	s00_me_tgo_2021	Identification du ménage
Section 1	s01_me_tgo_2021	Caractéristiques socio démographiques des membres du ménage
Section 2	s02_me_tgo_2021	Education des membres du ménage âgés de 3 ans et plus
Section 3	s03_me_tgo_2021	Santé des membres du ménages
Section 4	s04a_me_tgo_2021	Situation dans l'emploi des membres du ménage âgés 5ans et plus
	s04b_me_tgo_2021	Emploi principal des membres du ménage âgés 5ans et plus
	s04c_me_tgo_2021	Emploi secondaire des membres du ménage âgés 5ans et plus
Section 5	s05_me_tgo_2021	Revenu hors emploi des membres du ménage âgés 15ans et plus
Section 6	s06_me_tgo_2021	Epargne et crédit des membres du ménage âgés 15ans et plus
Section 7	s07a_1_me_tgo_2021	Repas pris à l'extérieur du ménage par chaque membre du ménage
	s07a_2_me_tgo_2021	Repas pris ensemble à l'extérieur du ménage par au moins deux membres du ménage
	s07b_me_tgo_2021	Consommation alimentaire des 7 derniers jours
Section 8	s08a_me_tgo_2021	Sécurité alimentaire selon l'approche FIES de la FAO
Section 9	s09a_me_tgo_2021	Dépense des fêtes et cérémonies au cours des 12 derniers mois
	s09b_me_tgo_2021	Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours
	s09c_me_tgo_2021	Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours
	s09d_me_tgo_2021	Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois
	s09e_me_tgo_2021	Dépenses non alimentaires des 6 derniers mois
	s09f_me_tgo_2021	Dépenses non alimentaires des 12 derniers mois
Section 10	s10a_me_tgo_2021	Existence d'une entreprise non agricole
	s10b_me_tgo_2021	Caractéristiques des entreprises non agricoles
Section 11	s11_me_tgo_2021	Caractéristiques du logement
Section 12	s12_me_tgo_2021	Actifs du ménage
Section 13	s13_1_me_tgo_2021	Identification des ménages ayant reçu au moins un transfert
	s13_2_me_tgo_2021	Transferts reçus par le ménage
Section 14	s14a_me_tgo_2021	Covid-19 et impact sur les ménages
	s14b_me_tgo_2021	Autres chocs et stratégies de survie
Section 15	s15_me_tgo_2021	Filets de sécurité
Section 16	s16a_me_tgo_2021	Champs et parcelles
	s16b_me_tgo_2021	Coût des intrants
	s16c_me_tgo_2021	Cultures
	s16d_me_tgo_2021	Utilisation de la production
Section 17	s17_me_tgo_2021	Elevage

<b>Questionnaire</b>	<b>Nom de la base</b>	<b>Description</b>
Section 19	s19_me_tgo_2021	Equipements agricoles
Section 20	s20a_me_tgo_2021	Pauvreté subjective
	s20b_1_me_tgo_2021	Gouvernance démocratique
	s20b_2_me_tgo_2021	Gouvernance démocratique : caractéristiques de la démocratie (s20q02)
	s20b_3_me_tgo_2021	Gouvernance démocratique : discriminations (s20q05)
	s20c_me_tgo_2021	Paix et sécurité